

METTRE FIN AUX VIOLENCES À L'ENCONTRE DES FEMMES

ÉTAT DES LIEUX ET
PERSPECTIVES



SOMMAIRE

- 03 Violences sexistes, de quoi parle-t-on ?
- 06 Pourquoi la situation est dramatique ?
- 09 Comment passer de la rhétorique à l'action ?
- 14 Aller plus loin

L'objectif du guide est de sensibiliser sur les différentes formes de violence à l'encontre des femmes et des filles et d'informer sur les pistes d'action entreprises par ONU Femmes pour y mettre fin. Il n'a pas pour vocation d'être exhaustif mais d'éclairer sur ce phénomène grave et répandu partout dans le monde qui est toutefois réversible si des actions sont prises.



VIOLENCES SEXISTES, DE QUOI PARLE-T-ON ?

DÉFINITION

« Le terme violence à l'encontre des femmes doit être compris comme une violation des droits humains et une forme de discrimination à l'encontre des femmes, et désigne tous les actes de violence fondés sur le genre qui entraînent, ou sont susceptibles d'entraîner pour les femmes, des dommages ou souffrances de nature physique, sexuelle, psychologique ou économique, y compris la menace de se livrer à de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou privée. ». *Article 3 de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'encontre des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul).*

FORMES

Les femmes et les filles sont victimes de nombreux types de violence, souvent multiformes et interconnectées. Elles suivent les femmes à travers leur vie, dès le plus jeune âge jusqu'à l'âge adulte. Voici certaines des violences les plus répandues.

VIOLENCES INTRA FAMILIALES OU CONJUGALES

Tous les actes de violence physique, sexuelle, psychologique ou économique qui surviennent au sein de la famille ou du foyer.



Dans le monde en 2017, **près de 3 femmes tuées sur 5** l'ont été par un partenaire ou un membre de leur famille (ONU DC, Étude mondiale sur l'homicide 2019).

VIOLENCES ÉCONOMIQUES ET ADMINISTRATIVES

Actes de domination et de contrôle consistant à priver une personne de ses documents personnels et des ressources financières l'empêchant de répondre à ses besoins ou encore d'atteindre une autonomie financière.



En France, **11%** des femmes qui ont appelé le 3919 en 2018 ont subi du chantage économique de la part de leur partenaire (Solidarité Femmes).

VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES

Toute atteinte sexuelle commise sans le consentement d'une personne et tout agissement discriminatoire fondé sur la tradition patriarcale qui perpétue les rôles sexués attribués aux femmes et aux hommes : outrage sexiste, harcèlement sexuel, agression sexuelle, viol...



Dans le monde, **1 femme sur 3** a subi des violences physiques ou sexuelles et principalement par un partenaire intime (OMS).

VIOLENCES DANS L'ESPACE PUBLIC

Agressions verbales, physiques et/ou sexuelles empêchant les femmes d'évoluer dans l'espace public - la rue, les transports en commun, les bars/restaurants - en toute sécurité : insultes, injures, menaces, exhibitionisme...



En France, **plus de 8 femmes sur 10** ont déjà subi une forme d'atteinte ou agression sexuelle dans la rue ou les transports (L'Oréal & IPSOS, 2019).

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES DANS LA SPHÈRE PROFESSIONNELLE

Propos et comportements à connotation sexuelle, répétés ou non, qui portent atteinte aux droits et à la dignité de la personne, peuvent altérer sa santé mentale et physique et/ou compromettre son avenir professionnel : agissements sexistes, harcèlement sexuel, agressions sexuelles...



6 Européennes sur 10 ont déjà subi des violences sexistes ou sexuelles au cours de leur carrière (HCE, 2019).

CYBERVIOLENCES

Utilisation de systèmes informatiques - sms, réseaux sociaux, jeux vidéos - afin de causer, faciliter ou menacer de causer un préjudice ou une souffrance. Les femmes sont majoritairement confrontées à des comportements ou propos sexistes qui reposent sur des stéréotypes et des injonctions sur leur sexualité : appel au viol, partage non consenti d'images sexuelles, cyberharcèlement, cybersexisme...



1 femme sur 10 dans l'Union Européenne déclare avoir été victime de cyberharcèlement dès l'âge de 15 ans (ONU Femmes).

MUTILATIONS SEXUELLES FÉMININES

Ensemble des interventions qui consistent à altérer ou à léser les organes génitaux des femmes et des filles pour des raisons non médicales, notamment l'excision et l'infibulation. Ces pratiques ne présentent aucun avantage pour la santé des femmes, au contraire elles peuvent avoir des conséquences néfastes, voire mortelles, sur les plans physique, mental, sexuel et reproductif.



200 millions de femmes et de filles de 15 à 49 ans ont subi des mutilations sexuelles dans 30 pays qui disposent de données représentatives sur le sujet ([ONU Femmes](#)).

MARIAGE FORCÉ

Le fait d'être marié.e à une personne connue ou inconnue contre son gré. Les mariages forcés d'enfants entraînent généralement pour les jeunes filles la fin de leurs études, de leur vocation et de leur droit à faire des choix de vie.



650 millions de femmes et de filles dans le monde aujourd'hui ont été mariées avant l'âge de 18 ans ([UNICEF](#)).

CONSÉQUENCES

Les violences à l'encontre des femmes peuvent avoir des conséquences à vie pour les victimes et survivantes, à la fois dans l'immédiat et sur le long terme. Elles peuvent avoir des effets néfastes sur leur santé physique, mentale, sexuelle et reproductive.

Les violences peuvent restreindre leur accès à l'éducation et au marché du travail, réduire leurs revenus potentiels et augmenter les risques de maladies infectieuses et de grossesses non désirées. La participation active, pleine et équitable à la vie sociale, économique et politique des femmes s'en trouve fortement affectée. Pour cette raison, ces conséquences se répercutent également sur l'ensemble de la société.

TU N'ES PAS SEULE





POURQUOI LA SITUATION EST DRAMATIQUE ?

CONSTAT

Les violences à l'encontre des femmes et des filles demeurent à l'échelle mondiale une **violation extrêmement répandue des droits humains**. Il s'agit d'un problème généralisé et persistant. De nombreux pays ont adopté des lois pour lutter contre les violences à l'encontre des femmes, mais les moyens d'application demeurent insuffisants.

La perpétration de ces violences est profondément enracinée dans les normes, attitudes et croyances sociales et liées au genre qui pèsent sur les relations interpersonnelles, la famille, la communauté et les institutions. Les faits indiquent que les violences subies par les femmes et les filles sont largement sous-déclarées. Nombre d'entre elles ne signalent pas les sévices et ne cherchent pas réparation auprès des institutions, notamment car des facteurs culturels les découragent (la honte, l'humiliation, la stigmatisation, la culture du silence) et l'accès aux

services n'est pas facilité. Les investissements financiers restent insuffisants pour mettre fin aux violences à l'encontre des femmes. Ces facteurs entravent sérieusement les progrès vers l'élimination des violences faites aux femmes et aux filles. Les indicateurs clés restent inchangés depuis des décennies et deviennent un défi de plus en plus pressant, à un moment où la COVID-19 met à rude épreuve les systèmes de santé, restreint encore la mobilité dans certains pays, et déplace les priorités de financement. Les progrès ont été conséquents, mais graduels, inégaux et insuffisants.



FOCUS COVID-19

ONU Femmes a collecté de nouvelles [données](#) concernant les conséquences du COVID-19 sur les femmes. En effet, les signalements de violences perpétrées contre les femmes et les filles ont augmenté dans les pays où des mesures de confinement ont été mises en place pour freiner la propagation du virus. L'enfermement et les tensions ont exacerbé les cas de violences à l'encontre des femmes et des filles qui constituaient déjà un grave problème social et de santé publique avant la pandémie. Celle-ci a contribué à empirer la situation en limitant l'accès aux services d'aide essentiels et aux refuges sécurisés pendant la crise. L'accès aux espaces et aux transports publics a été affecté et les travailleuses essentielles et intervenantes de première ligne ont été confrontées aux violences sexuelles et aux discriminations dans l'espace public. Seule une part infime des politiques de protection sociale, du marché du travail et des politiques fiscales visant à lutter contre la COVID-19 sont sensibles au genre (cf. [COVID-19 Global Gender Response Tracker](#)).



Les violences d'un partenaire intime

3/4

Seulement près de trois quarts des pays dans le monde disposent de lois contre les violences conjugales.

Groupe de la Banque mondiale (2018). *Les Femmes, l'Entreprise et le Droit*.

Moins de 40%

Moins de 40% des femmes qui subissent des violences demandent de l'aide sous une forme ou une autre.

ONU, Département des Affaires économiques et sociales (2015). *Les femmes dans le monde : des chiffres et des idées*, p. 159.



Les violences sexuelles

15 millions

Approximativement 15 millions d'adolescentes (de 15 à 19 ans) dans le monde ont été soumises à des rapports sexuels forcés à un moment dans leur vie.

45 à 55 %

des femmes ont été victimes de harcèlement sexuel dès l'âge de 15 ans au sein de l'Union européenne.

UNICEF (2017). *Un visage familier : la violence dans la vie des enfants et des adolescents*.



Les mutilations sexuelles féminines

4,16 millions

En 2021, 4,16 millions de filles et de femmes à travers le monde sont menacées de mutilations sexuelles.

ONU Femmes (2021, février 4). *Mettre fin aux MGF est essentiel pour assurer aux filles le contrôle de leur propre vie*.

5 ans

Dans la plupart des pays concernés, les filles ont le plus souvent été excisées avant l'âge de 5 ans.

UNICEF (2016). *Female Genital Mutilation/Cutting: A global concern*.



Les mariages forcés d'enfants

650 millions

de femmes en vie aujourd'hui ont été mariées avant l'âge de 18 ans.

UNICEF (2019). *Les mariages d'enfants dans le monde, infographie*.

Près de 4 filles sur 10

en Afrique subsaharienne ont été mariées avant l'âge de 18 ans.



Le trafic d'êtres humains et l'exploitation sexuelle

72 %

des victimes du trafic d'êtres humains dans le monde sont des femmes et des filles.

4 fois sur 5

les femmes victimes de trafic sont sexuellement exploitées.

UNODC (2018). *Rapport mondial 2016 sur le trafic des êtres humains*.



COMMENT PASSER DE LA RHÉTORIQUE À L'ACTION ?

Les communautés de femmes s'organisent collectivement - #MeToo, #TimesUp, #BalanceTonPorc, #NiUnaMenos - pour utiliser leur pouvoir de faire évoluer les choses et mettre fin à l'impunité. La mobilisation et l'activisme sont en train de devenir des facteurs vitaux et énergisants dans les efforts pour prévenir les violences à l'encontre des femmes et des filles. Malgré l'ampleur du problème, les violences à l'encontre des femmes et des filles ne sont pas une fatalité et peuvent être évitées en s'attaquant aux rapports de force iniques qui les sous-tendent. Par exemple, l'Espagne a mis en place un important cadre législatif, administratif et budgétaire avec des dispositifs de prévention, accompagnement, protection, information et sensibilisation : ordonnances de protections, bracelets anti-rapprochement, lignes d'assistance téléphonique d'urgence, unités de police et tribunaux spécialisés ainsi que des formations spécifiques des magistrat.e.s. Ce faisant, le nombre de féminicides a pu être réduit d'un quart, passant de 71 en 2003 à 55 en 2019 (Centre Hubertine Auclert, *Les politiques publiques de lutte contre les violences conjugales en Espagne: regards croisés avec la France*, 2020. Disponible [ici](#)).

LES ACTIONS D'ONU FEMMES

Compte tenu du caractère interdépendant des problèmes mondiaux, ONU Femmes privilégie des approches intégrées pour s'attaquer aux causes profondes des inégalités et encourager des changements systémiques plus larges dans ses domaines d'action thématiques.

Parmi ses domaines, ONU Femmes agit pour que toutes les femmes et les filles vivent une vie exempte de toutes formes de violence. Les principales interventions sont les suivantes.



Aider les États Membres à renforcer l'élaboration et le suivi de normes et règles internationales visant à mettre fin aux violences à l'encontre des femmes et des filles, et à améliorer la communication d'informations sur la question.

Appuyer l'élaboration de plans d'action nationaux de prévention des violences à l'encontre des femmes et des filles qui favorisent des normes sociales positives, notamment en faisant participer les hommes et les garçons. Ainsi que, renforcer les connaissances et les données factuelles sur les politiques et les pratiques de prévention des violences à l'encontre des femmes et des filles.



Renforcer la coordination multisectorielle des services essentiels, en mettant l'accent sur le changement institutionnel, l'amélioration de l'accès à la justice et la fourniture de services multisectoriels de qualité, intégrés et axés sur les victimes pour toutes les femmes et les filles.

Établir des liens avec d'autres domaines thématiques et favoriser les synergies avec d'autres secteurs (infrastructures et les transports, agriculture, environnement) pour lutter contre les violences à l'encontre des femmes et des filles et améliorer la sécurité des femmes.



Développer des partenariats clés, notamment avec les organisations de femmes, les réseaux de recherche et le secteur privé, afin d'assurer la continuité des services de soutien essentiels et des programmes de prévention dans le contexte de la COVID-19.

Gérer le fonds d'affectation spéciale des Nations Unies à l'appui de la lutte contre les violences à l'encontre des femmes, mécanisme interinstitutions d'octroi de subventions, au nom du système des Nations Unies.



LA CAMPAGNE INTERNATIONALE ANNUELLE “ORANGE THE WORLD : 16 JOURNÉES D’ACTION CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES”

Ce guide s’inscrit dans la campagne internationale “Orange the world : 16 journées d’action contre les violences faites aux femmes” qui a lieu chaque année, du 25 novembre (Journée internationale de l’élimination des violences à l’encontre des femmes) au 10 décembre (Journée des droits humains) et qui permet d’agir de manière stratégique et globale pour la prévention et l’élimination des violences à l’encontre des femmes et des filles.

Créée en 1991 par le Centre pour le leadership global des femmes (Center for Women’s Global Leadership), l’objectif de la campagne est d’inciter tou.te.s les acteurs et actrices de la société civile à se mobiliser dans des actions de sensibilisation, de créer un espace de discussion autour des enjeux et des solutions face aux violences, et de lever des fonds pour mettre fin aux violences.

Depuis 2014, la couleur officielle de cette campagne est **la couleur orange**, qui symbolise un avenir meilleur et un monde plus juste, sans violence à l’encontre des femmes et des filles.

DU 25 NOVEMBRE AU 10 DÉCEMBRE : ORANGE THE WORLD !

Pendant les « 16 journées d’action », ce sont aussi les initiatives individuelles qui font vivre la campagne Orange The World à travers le monde. Rejoignez le mouvement Orange !

- **Faites un don à ONU Femmes France** pour soutenir les programmes d’action sur l’élimination des violences faites aux filles et aux femmes.
- **Portez des vêtements ou des accessoires orange** et postez vos photos sur les réseaux sociaux, accompagnées des hashtag **#OrangeTheWorld** et **#STOPviolences**.
- **Organisez un événement orange** (conférence, soirée de gala, événement sportif) dans votre entreprise, votre école, votre ville ou votre association, pour célébrer la Journée internationale de l’élimination des violences à l’encontre des femmes.



LES OBJECTIFS DU FORUM GÉNÉRATION ÉGALITÉ

Dans le cadre du Forum Génération Égalité, qui a eu lieu à Mexico et à Paris en 2021, ONU Femmes a créé un mouvement mondial puissant en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes afin d'améliorer la situation des femmes et des filles dans toute leur diversité (ONU Femmes France, *Retour sur le Forum Génération Égalité, 2021*. Disponible [ici](#)). Les Coalitions d'action du Forum Génération Égalité ont été consacrées à six thèmes critiques qui sous-tendent l'égalité entre les femmes et les hommes dont les **violences fondées sur le genre (VFG)**.



La Coalition d'action sur les VFG accélérera la réalisation d'un monde sans violence pour toutes les femmes et toutes les filles. En mettant l'accent sur les partenariats centrés sur la société civile, elle mobilise les gouvernements, la société civile, les organisations internationales, les fondations et le secteur privé pour réaliser des progrès transformationnels en vue d'éliminer et prévenir les VFG via quatre actions concrètes :

- (1) la création des environnements politiques, juridiques et de ressources favorables ;
- (2) l'élargissement des programmes de prévention fondés sur des données probantes ;
- (3) le renforcement des services complets, accessibles et de qualité pour les survivantes ;
- (4) la transmission du pouvoir et l'assurance d'autonomie aux organisations indépendantes dirigées par des filles et des organisations de défense des droits des femmes afin qu'elles puissent déployer leur expertise.



FOCUS

Une approche intersectionnelle de la lutte contre les VFG à l'encontre des femmes et des filles dans toute leur diversité prend en compte le croisement du genre avec d'autres inégalités et oppressions, y compris celles fondées, entre autres, sur **l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'origine, le sexe, l'âge, l'appartenance ethnique, l'identité autochtone, le statut migratoire, le handicap, la religion, l'implantation urbaine ou rurale, la séropositivité, la localisation géographique**, qui provoquent des cas uniques de violence. Une approche multidimensionnelle ne se limite pas à reconnaître l'existence de formes multiples de discrimination ou d'oppression. Elle souligne le fait que de telles oppressions ne peuvent uniquement pas être considérées comme additionnelles, mais que ces expériences d'inégalité doivent être contextualisées dans une compréhension des inégalités et des formes de discrimination et d'oppression simultanées qui se recoupent, et qui débouchent sur des expériences uniques et aggravées de marginalisation, d'exclusion et de violence.

ALLER PLUS LOIN

ONU Femmes (2020)

Égalité des sexes : le point sur les droits des femmes 25 ans après beijing

ONU Femmes (2021)

Plan d'accélération mondiale pour l'égalité femmes-hommes

ONU Femmes (2021)

Plan stratégique 2022-2025

ONU Femmes (2021)

Fonds d'affectation spéciale pour mettre fin aux violences à l'encontre des femmes
Plan stratégique 2021-2025

ONU Femmes est l'organisation des Nations Unies consacrée à l'égalité de genre et à l'autonomisation des femmes. Porte-drapeau mondial des femmes et des filles, ONU Femmes a été créée pour accélérer les progrès réalisés pour répondre à leurs besoins dans le monde entier.

ONU Femmes France est une association loi 1901 d'intérêt général accréditée par ONU Femmes en France. ONU Femmes France relaie les campagnes internationales menées par ONU Femmes et développe des actions de plaidoyer, d'éducation et de sensibilisation du public sur le territoire français, en partenariat avec les associations, les universités et les institutions qui œuvrent en faveur de l'égalité de genre. ONU Femme France contribue aussi à la mobilisation de ressources en faveur de programmes mis en place dans près d'une centaine de pays.

Plus d'informations sur www.onufemmes.fr.

ONU Femmes France

1 rue Miollis, 75015 Paris

contact@onufemmes.fr

